

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de **CHILLY-LE-VIGNOLE**

Séance du 04 novembre 2014

<u>NOMBRE DE MEMBRE</u>	
Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Présents	10
Votants	14
<u>DATE DE CONVOCATION</u>	
Mardi 28 octobre 2014	
<u>DATE D’AFFICHAGE</u>	
Mardi 28 octobre 2014	

Présents : CHAMBARD F, DUBOIS F, GRICOURT P, MEGARD J, NOUVELOT C, PASCOA J, PETITJEAN B, PICARD M, QOCHIH Z, WOLFF JC.

Absents excusés : CROISSANT A, JAILLET J (pouvoir GRICOURT P), ROBIN M (pouvoir DUBOIS F), MARTINEZ H (pouvoir GRICOURT P), SAFFREY C (pouvoir PETITJEAN B).

Mme DUBOIS Françoise a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération n° 57/14

**TARIF LOCATION
SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°46/11 en date du 07 juillet 2011 concernant les tarifs de location de la salle des fêtes communale. Il fait part à l'assemblée du faible taux de location de cette salle et invite le Conseil Municipal à revoir ses tarifs.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité

FIXE les tarifs suivants, à savoir

- **résidents de Chilly le Vignoble** : 150€ le week-end du vendredi après-midi au lundi matin
- **extérieurs à la commune** : 250€ le week-end du vendredi après-midi au lundi matin
- **montant de la caution** : 500€ qui restera acquise à la commune en cas d'annulation de la demande de location moins d'un mois avant la date prévue de cette dernière (sauf cas de force majeure justifiée).

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire
Philippe GRICOURT

Transmis au représentant de l'Etat le : 1 8 NOV. 2014

Notifié le :

1 8 NOV. 2014